

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Educateur :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Maladie chronique :

En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19- 0045568

ND: 35837

☐ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6972 Société :

☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre

Nom & Prénom : EL NAAROUFI MUSTAPHA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 06 67 311 789 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 12 MARS 2020

Nom et prénom du malade : EL NAAROUFI MUSTAPHA Age :

Lien de parenté : ☒ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

Docteur Zouhair Mohamed

Médecine Générale
Médecine du travail
Diabetologie
Médecine des urgences
Echographie
ECG



الدكتور زهير محمد

الطب العام
طب الشغل
داء السكري
طب المستعجلات
الفحص بالصدى
تخطيط القلب

Tit Mellil, le 12 MARS 2020 تيط مليل في

ORDONNANCE

EL MAAROUFI Mustapha

6000

2000

5950

8790

T227,40

SV

SV

SV

SV

plt 3;



ESNAPHARM
Laboratoire

A consommer avant la fin :
Voir sous tube
Lot N° : 87,90 DH
Lot: 13052019A
Per: 05-2022
Fabriqué CEE

Lotissement El amal N°13 Tit Mellil - casablanca

Tél / fax : 05 22 51 05 04 الهاتف / الفاكس

Complément Alimentaire n'est pas un médicament



DoliGrippe®

Paracétamol - Vitamine C - Maléate de Phéniramine

Granulés pour solution buvable en sachet

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez toute autre question, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.
- Si l'un des effets indésirables devient grave, ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Composition du médicament

- Composition qualitative et quantitative en substance active par unité de prise :

Paracétamol	500 mg
Acide Ascorbique (Vitamine C)	200 mg
Maléate de Phéniramine	25 mg

- Composition qualitative en excipients :

Mannitol, acide citrique anhydre, povidone K 30, dicitrate trimagnésium anhydre, aspartame, arôme fruits rouges.

Composition de l'arôme : Substances aromatisantes, Rouge Cochenille E124, Maltodextrine, Eau, Gomme Arabique E414, Acide Ascorbique E300, Triacétine E1518, Sulfate de sodium E514.

- Excipients à effet notoire :

Aspartame, Rouge Cochenille A (E124).

Classe pharmacothérapeutique ou le type d'activité

DoliGrippe, granulés pour solution buvable en sachet, fait partie d'un groupe de médicaments appelés AUTRES

MÉDICAMENTS DU RHUME EN ASSOCIATION

DoliGrippe, granulés pour solution buvable en sachet, agit en exerçant 3 actions pharmacologiques :

- Une action antihistaminique qui permet de réduire les rhinorrhées et les larmoiements souvent associés, et qui s'oppose aux phénomènes spasmodiques tels que les éternuements en salve,

une action antalgique permettant une sédation de la fièvre et de la douleur (céphalées, myalgies),

une action antipyrétique permettant une sédation de la fièvre et de la douleur (céphalées, myalgies),

une action antipyrétique permettant une sédation de la fièvre et de la douleur (céphalées, myalgies),

une action antipyrétique permettant une sédation de la fièvre et de la douleur (céphalées, myalgies),

une action antipyrétique permettant une sédation de la fièvre et de la douleur (céphalées, myalgies),

une action antipyrétique permettant une sédation de la fièvre et de la douleur (céphalées, myalgies),

une action antipyrétique permettant une sédation de la fièvre et de la douleur (céphalées, myalgies),

une action antipyrétique permettant une sédation de la fièvre et de la douleur (céphalées, myalgies),

une action antipyrétique permettant une sédation de la fièvre et de la douleur (céphalées, myalgies),

une action antipyrétique permettant une sédation de la fièvre et de la douleur (céphalées, myalgies),

une action antipyrétique permettant une sédation de la fièvre et de la douleur (céphalées, myalgies),

une action antipyrétique permettant une sédation de la fièvre et de la douleur (céphalées, myalgies),

une action antipyrétique permettant une sédation de la fièvre et de la douleur (céphalées, myalgies),

une action antipyrétique permettant une sédation de la fièvre et de la douleur (céphalées, myalgies),

une action antipyrétique permettant une sédation de la fièvre et de la douleur (céphalées, myalgies),

une action antipyrétique permettant une sédation de la fièvre et de la douleur (céphalées, myalgies),

une action antipyrétique permettant une sédation de la fièvre et de la douleur (céphalées, myalgies),

une action antipyrétique permettant une sédation de la fièvre et de la douleur (céphalées, myalgies),

une action antipyrétique permettant une sédation de la fièvre et de la douleur (céphalées, myalgies),

une action antipyrétique permettant une sédation de la fièvre et de la douleur (céphalées, myalgies),

une action antipyrétique permettant une sédation de la fièvre et de la douleur (céphalées, myalgies),

AZ®

Azithromycine

FORMES ET PRÉSENTATIONS :

- Comprimés 500 mg - Boîte de 3 sous plaquette thermoformée Alu/PVC.
- Gélules 250 mg - Boîte de 6 sous plaquette thermoformée Alu/PVC.
- Poudre pour suspension buvable 200 mg / 5 ml - Flacons de 15 et 30 ml.

COMPOSITION :

AZ® Comprimés 500 mg :
Azithromycine (sous forme dihydrate).....500 mg
Excipient QSP 1 comprimé

Précautions à effet notoire : Lactose.

AZ® Gélules 250 mg :
Azithromycine (sous forme dihydrate).....250 mg
..... 1 gélule



.....200 mg
..... 5 ml
Parahydroxybenzoate

AZ® 500 mg
Azithromycine
Boîte de 3 comprimés
PPV : 60/30 DH

6 18000 190097
Gélules 250 mg :
Stéroïde A bêta-hémolytique, en
bêta-lactamines particulièrement
sûres.

— Exacerbations des bronchites chroniques.
— Infections stomatologiques.

AZ® Poudre pour suspension buvable :
— Angines à streptocoque A bêta-hémolytique, en alternative au traitement par bêta-lactamines particulièrement lorsque celui-ci ne peut être utilisé, chez l'enfant à partir de 3 ans.

Il convient de tenir compte des recommandations officielles concernant l'utilisation appropriée des antibactériens.

CONTRE-INDICATIONS :

Absolues :
— Enfants de moins de 6 ans en raison du risque de fausse route pour les comprimés et les gélules.

— Antécédents de réaction allergique à l'azithromycine ou à tout autre macrolide ou à l'un des composants de AZ®.

— Alcaloïdes de l'ergot de seigle (dihydroergotamine, ergotamine), cisapride.

— En raison de la présence de lactose, ce médicament est contre-indiqué en cas de galactosémie congénitale, de syndrome de malabsorption du glucose et du galactose, ou de déficit en lactase.

POSOLOGIE ET MODE D'EMPLOI :

Adulte : AZ® comprimés 500 mg et gélules 250 mg :
— Angines, infections stomatologiques : 500 mg par jour pendant 3 jours.

— Surinfections des bronchites aiguës, exacerbations des bronchites chroniques : 500 mg le premier jour puis 250 mg les 4 jours suivants. La durée du traitement sera de 5 jours.*

*Pas de modification de posologie chez le sujet âgé.

Enfant : AZ® Poudre pour suspension buvable :
— 20 mg/kg/jour, en une prise unique journalière, sans dépasser la posologie adulte (500 mg/jour), pendant 3 jours.

MODE D'ADMINISTRATION :

— Les comprimés et gélules peuvent être pris pendant ou en dehors des repas en une prise unique journalière.

Le traitement se déroule sur 3 jours consécutifs avec une seule prise par jour.

— La suspension buvable peut être administrée pendant ou en dehors des repas.

Administrer uniquement après reconstitution de la suspension :

Préparation de la suspension : remplir le doseur avec de l'eau minérale jusqu'au trait de jauge (9ml/suspension 15 ml et 18 ml/suspension 30 ml). Ajouter l'eau à la poudre présente dans le flacon préalablement secoué. Bien mélanger jusqu'à obtention d'une suspension homogène.

MISES EN GARDE/PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

— Il n'est pas utile d'ajuster la posologie chez les patients atteints d'une insuffisance rénale légère.

— Prudence chez les patients présentant une clairance de la créatinine inférieure à 40 ml/min.

— Aucun ajustement de la posologie n'est recommandé chez les patients avec une insuffisance hépatique moyenne à modérée.

— La prescription d'azithromycine n'est pas recommandée chez les patients avec une insuffisance hépatique importante ni chez les patients atteints de cholestase sévère.

— Comme avec l'érythromycine et d'autres macrolides, de rares réactions allergiques graves à type d'œdème de Quincke et de réactions anaphylactiques ont été rapportées.

— En raison de la présence de saccharose dans la suspension, ce médicament est contre-indiqué en cas d'intolérance au fructose, de syndrome de malabsorption du glucose et du galactose, ou de déficit en sucrose-isomaltase.

— La suspension AZ® contient du saccharose. En tenir compte.

GROSSESSE ET ALLAITEMENT :

Grossesse :

— Il est préférable, par précaution, de ne pas utiliser l'azithromycine au cours du 1er trimestre de la grossesse.

— En raison du bénéfice attendu, l'utilisation de l'azithromycine peut être envisagée à partir du 2e trimestre de la grossesse si besoin.

Allaitement :

Chez la femme allaitante, l'azithromycine ne sera administrée que sous avis du médecin traitant ou du pharmacien.

En cas de doute, demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

AZ® est un médicament : ne pas laisser à la portée des enfants.

EFFETS INDESIRABLES :

Possibilité de survenue de :

— Candidose.
— Thrombocytopénie.
— Réactions d'hypersensibilité, exceptionnellement œdème de Quincke.

— Rares cas d'agressivité, nervosité, agitation et anxiété.

— Sensations vertigineuses, rares cas de convulsions.

— Rares cas de dysgueusies et/ou dysosmie pouvant aller jusqu'à l'agueusie et/ou l'anosmie.

— Rares cas de troubles de l'audition avec acouphène ou surdité, réversibles dans la majorité des cas.

— Rares cas d'allongement de l'intervalle QT et de torsades de pointes.

— Nausées, vomissements, dyspepsie, diarrhée (rarement sévère), gêne abdominale, pancréatite, rares cas de colites pseudomembraneuses.

— Augmentation des enzymes hépatiques réversible à l'arrêt du traitement.

— Rares cas de nécrose hépatique et d'insuffisance hépatique.

— Des cas isolés d'hépatite cholestastique.

— Rash cutané, photosensibilisation, urticaire, prurit.

— Arthralgies.

TOUT EFFET INDESIRABLE SURVENU LORS DU TRAITEMENT DOIT ÊTRE SIGNALÉ AU MÉDECIN TRAITANT OU AU PHARMACIEN.

SURDOSAGE :

Conduite à tenir : lavage gastrique et traitement symptomatique.

INTERACTIONS MÉDICAMENTEUSES :

Contre-indiquées :

— Cisapride.
— Dihydroergotamine.
— Ergotamine.

Déconseillées :

— Alcaloïdes de l'ergot de seigle dopaminergiques (bromocriptine, cabergoline, lisuride, pergolide).

— Colchicine.

— Agonistes dopaminergiques (bromocriptine, cabergoline, pergolide).

Ne nécessitant des précautions d'emploi :

— Ciclosporine. Dosage des concentrations sanguines de ciclosporine, contrôle de la fonction rénale et adaptation de la posologie pendant l'association et après l'arrêt du macrolide.

— Anticoagulants oraux. Contrôle plus fréquent de l'INR.

Adaptation éventuelle de la posologie de l'anticoagulant oral pendant le traitement par le macrolide et après son arrêt.

EFFET SUR L'APTITUDE À CONDUIRE DES VÉHICULES ET À UTILISER DES MACHINES :

Il n'existe pas de données à ce sujet.

CONSERVATION :

— Poudre pour suspension : conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

— Après reconstitution de la suspension : conserver au maximum 5 jours à une température ne dépassant pas 25°C.

Ne pas utiliser ce médicament après la date de péremption indiquée sur l'emballage.

DELIVRANCE : uniquement sur ordonnance.

Liste I

AZ® Comprimés 500 mg Bte/3 : AMM N° : 149DMP/21/NRQ.
AZ® Gélules 250 mg Bte/6 : AMM N° : 1672DMP/21/NNP.

AZ® Poudre pour suspension buvable 200 mg/5 ml - Flacon de 15 ml : AMM N° : 1673DMP/21/NNP.
AZ® Poudre pour suspension buvable 200 mg/5 ml - Flacon de 30 ml : AMM N° : 43/05DMP/21/NNP.

Revision : Janvier 2018.

Ajdr 02/18
NAZZD9VFA01



LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES GALENICA
Z.I. Ouled Saleh - Casablanca - Maroc